NON-TECHNICAL SUMMARY

Invitation to the Local Stakeholder Consultation organized in the Republic of Senegal for “ECOA_BURN multi-country Clean Cooking Programme”

Introduction

In most African countries cooking is done on either 3-stone fires or very inefficient traditional cookstoves, consuming a lot of fuel – mostly non-renewable firewood and charcoal. High biomass consumption has negative impacts on the environment, including deforestation and land degradation, Green House Gas (“GHG”) emissions, and the loss of soil fertility water retention capacity. Furthermore, indoor air pollution (“IAP”) associated with health- damaging pollutants released while combusting firewood and charcoal can lead to diseases (e.g. pneumonia, stroke, ischemic heart diseases, chronic obstructive pulmonary diseases and lung cancer).

“BURN Manufacturing Co, its affiliates and related entities (BURN”) recognizes the evolving cooking energy needs and requirements across Senegal. In response, BURN has designed these planned carbon assets to accelerate the adoption of modern, clean cooking stoves thereby reducing the country’s dependence on
Inefficient cooking solutions.
“BURN Manufacturing Co, its affiliates and related entities (BURN)”, is pleased to announce Local Stakeholder Consultation (“LSC”) meetings for its planned projects in the Republic of Senegal. These projects will be housed under the “ECOA_BURN Multi-Country Clean Cooking Programme”

Purpose of the Project

The purpose of a typical Project included under the ECOA_BURN multi-country Clean Cooking Programme’, is the dissemination of highly efficient improved cookstoves (“ICS”) to urban, peri-urban and rural households in Senegal. This will also include households who use the ICSs for light commercial uses, such as restaurants operated in the domestic setting.

Several GHGs, including carbon dioxide, are produced as a result of the incomplete combustion of biomass used in cookstoves. Non-renewable biomass produces more GHG emissions. ICS improve heat transfer efficiency compared to the baseline traditional cookstoves, thereby reducing both the amount of woody biomass used and the emission of GHGs. By using the ICS, consumers assign and transfer all rights to the resulting carbon

credits to “BURN Manufacturing Co, its affiliates and related entities (BURN)”, the Coordinating and Managing Entity and implementer of the project.

ICS are distributed through direct sale/distribution and through a variety of retail outlets to end-users across the country.

Target Group and Location

The target group of the project is urban, peri-urban or rural households, communities, institutions or SMEs using non-renewable biomass through conventional systems, with no improved combustion air supply or flue gas ventilation (i.e. without a grate or a chimney), prior to receipt of an efficient cookstove. The project may cover urban, peri-urban and/or rural areas across the 14 regions in Senegal.

Technology

A project may deploy different ICS models designed and developed by BURN. The ICS models are highly efficient, and their design takes into account local cooking culture in the project area to ensure that improvements in technology and living standards do not come at the expense of cultural traditions. A project may opt to distribute other stove models over time.



ECOA CHAR



ECOA WOOD

PRODUCT SPECIFICATIONS		
PARAMETER	ECOA WOOD	ECOA CHARCOAL
Thermal Efficiency	53.7%	71.3%
Cooking Power Output (kW)	1.228kW	0.956kW

PM2.5 per useful energy delivered (mg/MJd)	210.2 mg/MJd	38.16 mg/MJd
CO per useful energy delivered (g/MJd)	5.50 g/MJd	3.78 g/MJd
Safety Score	97.5%	90%

Implementation plan

Distribution of improved cookstoves will start in the first quarter of 2027. It is estimated that 370,000 wood stoves (ICSs) will be distributed from February 2027.

Local Stakeholder Consultations (LSC) are planned for three dates in three different locations across Senegal.

Location 1: Dakar Region, Dakar - Senegal
Venue: Hotel Feto
Date: 14th December 2026

Location 2: Kaffrine Region, Kaffrine - Senegal
Venue: Hotel Kyzito
Date: 16th December 2026

Location 3: Ziguinchor Region, Ziguinchor - Senegal
Venue: Hotel Kadiandoumagne
Date: 18th December 2026

Carbon credits

Greenhouse gas (GHG) emission reductions achieved through saving of non-renewable biomass will result in carbon credits following certification rules and procedures. The revenues from the sale of carbon credits help amongst others to:

1. The distribution of improved cookstoves at a subsidized price affordable for end-users
2. The scaling up and expansion of the programme, thus reaching a wider range of end-users and generating more jobs.
3. Further investment in R&D, thereby producing high quality stoves at a lower cost.
4. Provision of reliable after-sales service.
5. Sensitization and awareness raising amongst end-users about the benefits of

improved cookstoves and how to use them.

Digital Monitoring, Reporting and Verification (DMRV)

To enhance transparency, accuracy, and accountability in carbon credit generation, the project may introduce a Digital Monitoring, Reporting, and Verification (DMRV) system at a scale.

The DMRV system utilizes digital data collection tools, geotagging, secure cloud-based databases, and structured monitoring protocols to track stove distribution, beneficiary information, and stove usage (where applicable). Field enumerators collect data using mobile devices, minimizing errors associated with paper-based systems, and improving data integrity.

The DMRV framework strengthens compliance with requirements by:

1. Enhancing traceability of distributed stoves
2. Improving reliability of reported emission reductions
3. Supporting secure data storage and audit readiness
4. Increasing transparency for stakeholders

The integration of DMRV improves monitoring efficiency and supports the issuance of high-quality, credible carbon credits under this project.

Motivation and Benefits of the Project

The project stoves reduce the consumption of non-renewable biomass, and in so doing, improve critical socio-economic outcomes including health and financial savings for beneficiaries.

Baseline indoor air pollution associated with combusting non-renewable biomass is related to diseases including pneumonia, stroke, ischemic heart diseases, chronic obstructive pulmonary diseases, and lung cancer.

Environmental Benefits:

The Project is designed to significantly reduce dependence on non-renewable biomass for household energy needs associated with cooking, previously supplied by traditional and/or inefficient cookstoves, thus reducing deforestation connected to cooking biomass fuel. In addition, the reduction of the use of non-renewable biomass for cooking will lead to a reduction in emissions such as NOx, SOx, particulate matter PM2.5, CO, thus improving indoor air quality. Usage of the devices under this PA will aid in reducing the emission of GHG gases associated with global warming including CO2, CH4 & N2O.

Contribution to Sustainable Development Goals (SDGs)



Besides reducing GHG emissions in line with the United Nations Sustainable Development Goal (SDG) number 13 ‘Climate Action’, the project will also seek to increase other long-term sustainability benefits for the local families as well as the local environment. Projects are expected to contribute to different Sustainable Development Goals (SDGs) in the following ways:

- Reduction in end-user expenses related to the purchase of fuel for cooking (in line with SDG 1 ‘No Poverty’).
- Less harmful carbon monoxide and particulate matter during combustion in households will reduce indoor air pollution and thereby decrease of respiratory diseases, headaches, and itchy eyes, particularly for women and children who spend lot of their time in cooking activities (in line with SDG 3 ‘Good health and well-being’).
- The implementation of the project will require the CME to provide specialized training in sales, monitoring and end-user engagement (in line with SDG 4 ‘Quality Education’)
- Time savings are associated with fuel purchases and cooking, thus more time is available, for other tasks, like income generating activities or for growing food (in line with SDG 5 ‘Gender Equality’).
- Increased penetration of modern, clean and efficient cooking technologies (in line with SDG 7 ‘Affordable and Clean Energy’)
- The improved cookstoves will be sourced from BURN’s manufacturing facility located in Kenya, thus generating hundreds of jobs on the African continent. Other

jobs are created for sales, marketing, distribution, and monitoring staff in Senegal. (In line with SDG 8 'Decent Work and Economic Growth')

• Reduced deforestation and forest degradation in areas where non-renewable biomass is used as a source of fuel. This will contribute to the overall stability of forest ecosystems which support biodiversity, watersheds, and soil conditions (in line with SDG 15 'Life on Land')

https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/

Compliance With Safeguarding Principles

The project will follow the approved Safeguarding Principle and Requirement to ensure that the project does not undermine or conflict with any national, sub-national or local regulations for fuel supply/household cooking. A high-level summary of compliance is provided below:

Social Principles

Principle 1: Human rights:

The distribution of improved cooking devices or any activities related to the operation of the projects, has minimal risk of contravening any human rights laws or international Social Principles (version 2.1) of the Gold Standard for Global Goals. The project, as such, is not in violation of Senegalese Constitution, international treaties and conventions ratified by Senegal or any other regional (Departments) or national laws on the protection and sanctity of human rights.

Principle 2: Gender equality and Women's Empowerment:

The use of efficient devices in substitution or reduction of traditional woody biomass will generate specific outcomes that benefit and respect women's rights. Individual benefits, and an assessment of baseline conditions in the pre-project scenario, shall be provided for each LSC as a requirement to SDG 5 claims as intended in the Programme Design.

Principle 3: Community Health and Safety:

There are no real or perceived negative community health outcomes envisaged for the project activities. The CME shall ensure that all projects (through the respective LSCs and Design Documentation) define and communicate compliance with all safeguards associated with health and safety working conditions including assessments that protect

the health and safety of people employed for the operation of the project.

Principle 4: Cultural Heritage, Indigenous Peoples, Displacement and Resettlement: The project is defined by the installation of portable cooking devices, so there is no risk that the project activities implementation will affect any cultural heritage sites. Each LSC will walk stakeholders through project specific safeguards to protect against:

- •Alteration, damage, or removal of any sites, objects, or structures of significant cultural heritage Sites of cultural and historical heritage
- •Forced eviction and displacement
- •Land tenure and other rights
- •The rights of Indigenous people

Principle 5: Corruption:

The CME shall ensure that all projects demonstrate and communicate to stakeholders that corruption and corrupt practices of any kind shall not be tolerated in the implementation of project.

Economic Principles

Principle 6 – Economic Impacts:

The CME will not tolerate the use of forced labor or engage in any employment practices that violate international and national labor laws. The project must demonstrate and communicate to stakeholders with all safeguards and compliance with the provisions of Principle 6 of the Safeguarding Principles Requirements.

Principle 7: Climate and Energy

- Emissions: The project will decrease GHG emissions from the baseline scenario over a period of up to 15 years (project duration with 2 CP renewals). Using the project's cookstoves will help avoid the emissions of many tons of CO2 in the atmosphere.
- Energy supply: The objective of this project is to implement improved technologies that use less non-renewable biomass or that do not use non-renewable biomass at all. So intrinsically, the quantity of wood taken from natural

resources is reduced compared to the baseline scenario.

Principle 8: Water

- Impact on Natural Water Patterns/Flows: The project will not have any negative impact on the water resources in the region. There will be no meaningful change in the volume of water available for consumption by households.
- Erosion: The project reduces notably fuelwood consumption and thus protects the natural forest cover. Therefore, the possibility of erosion will indirectly be reduced, and water stability will be enhanced.

Principle 9: Environment, Ecology and Land Use:

- Landscape Modification and Soil: No crops or other products will be produced in the project.
- Vulnerability to Natural Disasters: There will be no impact by the project on natural disasters. The project will not lead to any land use changes and will have no impact on the land within the project area. No exacerbation of natural or human-caused hazards can therefore be expected.
- Biosafety and Genetic Resources: No GMOs will be used in the project.
- Release of pollutants: Due to the project activities fuelwood consumption is expected to be reduced, and no fossil fuel is expected to be burned, there is no risk of releasing pollutants to the environment.
- Hazardous and Non-hazardous Waste: In the production phase of the technologies, the project outsources the services of local manufacturers that adhere to strict safety requirements as required by law and as such there is no possibility of generation of hazardous and non-hazardous waste during the project. The project will implement a repair and waste management strategy throughout the project's lifetime.
- Pesticides and Fertilizers: The project does not involve the application of pesticides and fertilizers.
- Harvesting of Forests: The project will reduce fuel wood demand and thus also the harvest rate of forests. Therefore, the project has a positive impact on the forest cover
- Food security: The project does not impact on the growth of food nor the quality of the food.
- Animal welfare: The project does not involve animal husbandry.

- High Conservation Value Areas and Critical Habitats: The project will be required to demonstrate safeguards and compliance with national and international protocols on critical habitats and biodiversity.
- Endangered Species: The project is not envisaged to have any impact on their habitat as it only affects existing households.
- Invasive alien species: The project will not introduce any alien species.

Contact Information:

For feedback/suggestions / Partnership Contact:
Kalidou Sall,
Carbon Project Manager, BURN
kalidou.sall@burnmfg.com
Phone: +221776086195
(Project Representative)

FRENCH:

Invitation à la consultation des parties prenantes locales organisée en République du Sénégal pour “ECOA_BURN multi-country Clean Cooking Programme”

Introduction

Dans la plupart des pays africains, la cuisson des aliments se fait soit sur des foyers à trois pierres, soit à l’aide de foyers traditionnels très peu efficaces, consommant d’importantes quantités de combustible, principalement du bois de feu non renouvelable et du charbon de bois. Cette forte consommation de biomasse a des impacts négatifs sur l’environnement, notamment la déforestation, la dégradation des terres, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que la diminution de la fertilité des sols et de leur capacité de rétention d’eau. Par ailleurs, la pollution de l’air intérieur (PAI), liée aux polluants nocifs émis lors de la combustion du bois de feu et du charbon de bois, peut provoquer diverses maladies telles que la pneumonie, les accidents vasculaires cérébraux, les cardiopathies ischémiques, les maladies pulmonaires obstructives chroniques et le cancer du poumon.

BURN Manufacturing Co, ses sociétés affiliées et entités apparentées (ci-après dénommées « BURN »), reconnaissent l'évolution des besoins et des exigences en matière d'énergie de cuisson à travers le Sénégal. En réponse à cette situation, BURN a conçu les projets carbone envisagés afin d'accélérer l'adoption de foyers de cuisson modernes et propres, contribuant ainsi à réduire la dépendance du pays aux solutions de cuisson inefficaces.

"BURN Manufacturing Co, ses sociétés affiliées et entités apparentées (BURN"), ont le plaisir d'annoncer l'organisation de réunions de Consultation des Parties Prenantes Locales (LSC) dans le cadre de ses projets prévus en République du Sénégal. Ces projets seront mis en œuvre dans le cadre du programme "ECOA_BURN Multi-Country Clean Cooking Programme".

Objet du projet

L'objectif d'un projet type mis en œuvre dans le cadre du « ECOA_BURN Multi-Country Clean Cooking Programme » est la diffusion de foyers de cuisson améliorés à haute efficacité énergétique (Improved Cookstoves - ICS) auprès des ménages urbains, périurbains et ruraux du Sénégal. Cela inclut également les ménages utilisant ces foyers pour de petites activités commerciales, telles que les restaurants exploités dans un cadre domestique.

Plusieurs gaz à effet de serre (GES), dont le dioxyde de carbone (CO_2), sont produits à la suite de la combustion incomplète de la biomasse utilisée dans les foyers de cuisson. L'utilisation de biomasse non renouvelable génère davantage d'émissions de GES. Les foyers améliorés (ICS) permettent d'améliorer l'efficacité du transfert de chaleur par rapport aux foyers traditionnels de référence, réduisant ainsi à la fois la quantité de biomasse ligneuse consommée et les émissions de GES qui en résultent.

En utilisant les foyers améliorés (ICS), les consommateurs cèdent et transfèrent à "BURN Manufacturing Co, ses sociétés affiliées et entités apparentées (BURN)", tous les droits relatifs aux crédits carbones générés. BURN agit en tant qu'Entité Coordinatrice et Gestionnaire (Coordinating and Managing Entity - CME) ainsi qu'en tant que responsable de la mise en œuvre du projet.

Les foyers améliorés sont distribués par le biais de ventes directes, de campagnes de distribution et d'un réseau varié de points de vente à destination des utilisateurs finaux à travers le pays.

Groupe cible et zone d'intervention

Le groupe cible du projet comprend les ménages, communautés, institutions ou petites et moyennes entreprises (PME) situés en zones urbaines, périurbaines ou rurales, qui utilisent de la biomasse non renouvelable dans le cadre de systèmes de cuisson conventionnels ne disposant ni d'un dispositif amélioré d'apport d'air à la combustion ni d'un système d'évacuation des fumées (c'est-à-dire sans grille ni cheminée), avant la réception d'un foyer

de cuisson efficace.

Le projet peut être mis en œuvre dans des zones urbaines, périurbaines et/ou rurales des 14 régions du Sénégal.

Technologie

Un projet peut déployer différents modèles de foyers améliorés (ICS) conçus et développés par BURN. Ces modèles sont hautement efficaces et leur conception tient compte des habitudes et traditions culinaires locales dans la zone du projet, afin de garantir que les améliorations technologiques et les progrès en matière de conditions de vie ne se fassent pas au détriment des pratiques culturelles.

Au fil du temps, le projet pourra également choisir de distribuer d'autres modèles de foyers de cuisson adaptés aux besoins des bénéficiaires.



ECOA CHAR



ECOA WOOD

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT		
PARAMETRE	ECOA WOOD	ECOA CHARCOAL
Rendement thermique	53.7%	71.3%
Puissance de cuisson (kW)	1.228kW	0.956kW
PM2.5 par unité d'énergie utile délivrée (mg/MJd)	210.2 mg/MJd	38.16 mg/MJd
CO par unité d'énergie utile délivrée (g/MJd)	5.50 g/MJd	3.78 g/MJd
Indice de sécurité (ou Score de sécurité)	97.5%	90%

La distribution des foyers de cuisson améliorés commencera au cours du premier trimestre 2027. Il est prévu que 370 000 foyers améliorés à bois (ICS) soient distribués à partir de février 2027.

Des Consultations Locales des Parties Prenantes (LSC) sont prévues à trois dates et dans trois lieux différents au Sénégal.

Lieu 1: Région de Dakar, Dakar – Sénégal
Lieu: Hôtel Feto
Date : 14 décembre 2026

Lieu 2: Région de Kaffrine, Kaffrine – Sénégal
Lieu: Hôtel Kyzito
Date : 16 décembre 2026

Lieu 3 : Région de Ziguinchor, Ziguinchor – Sénégal
Lieu: Hôtel Kadiandoumagne
Date : 18 décembre 2026

Crédits carbone

Les réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) obtenues grâce à la diminution de l'utilisation de biomasse non renouvelable donneront lieu à la génération de crédits carbone, conformément aux règles et procédures de certification applicables.

Les revenus issus de la vente de ces crédits carbone contribuent notamment à :

1. La distribution de foyers de cuisson améliorés à un prix subventionné et abordable pour les utilisateurs finaux.
2. L'extension et le déploiement du programme à plus grande échelle, permettant d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de créer davantage d'emplois.
3. La poursuite des investissements en recherche et développement (R&D), afin de produire des foyers de haute qualité à un coût plus faible.
4. La fourniture d'un service après-vente fiable et efficace.
5. La sensibilisation et l'information des utilisateurs finaux sur les avantages des foyers améliorés ainsi que sur leur utilisation appropriée.

Suivi, rapportage et vérification numériques (DMRV)

Afin de renforcer la transparence, la précision et la responsabilité dans la génération des crédits carbone, le projet pourra déployer à grande échelle un système de Suivi, Rapportage et Vérification Numériques (Digital Monitoring, Reporting and Verification - DMRV). Le système DMRV utilise des outils numériques de collecte de données, la géolocalisation (géoréférencement), des bases de données sécurisées hébergées dans le cloud ainsi que des

protocoles de suivi structurés pour assurer le suivi de la distribution des foyers, des informations sur les bénéficiaires et de l'utilisation des foyers (le cas échéant).
Les enquêteurs de terrain collectent les données à l'aide d'appareils mobiles, ce qui réduit les erreurs associées aux systèmes papier et améliore l'intégrité des données.
Le dispositif DMRV renforce la conformité aux exigences du projet en :

1. Améliorant la traçabilité des foyers distribués.
2. Renforçant la fiabilité des réductions d'émissions déclarées.
3. Favorisant un stockage sécurisé des données et la préparation aux audits.
4. Accroissant la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

L'intégration du DMRV améliore l'efficacité du suivi et contribue à la délivrance de crédits carbone de haute qualité et crédibles dans le cadre de ce projet.

Motivation et avantages du projet

Les foyers distribués dans le cadre du projet réduisent la consommation de biomasse non renouvelable et contribuent ainsi à améliorer des résultats socio-économiques essentiels, notamment en matière de santé et d'économies financières pour les bénéficiaires.
La pollution de l'air intérieur associée à la combustion de biomasse non renouvelable est liée à plusieurs maladies, notamment :

- la pneumonie ;
- les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ;
- les cardiopathies ischémiques ;
- les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) ;
- le cancer du poumon.

Avantages environnementaux

Le projet est conçu pour réduire de manière significative la dépendance à la biomasse non renouvelable utilisée pour les besoins énergétiques des ménages liés à la cuisson. Cette biomasse était auparavant consommée à l'aide de foyers traditionnels et/ou inefficaces. Le projet contribue ainsi à réduire la déforestation liée à l'utilisation du bois-énergie pour la cuisson.
Par ailleurs, la réduction de l'utilisation de biomasse non renouvelable pour la cuisson entraîne une diminution des émissions de polluants tels que les NOx, les SOx, les particules fines PM2,5 et le monoxyde de carbone (CO), améliorant ainsi la qualité de l'air intérieur.
L'utilisation des appareils déployés dans le cadre de ce programme contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique, notamment le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et le protoxyde d'azote (N_2O).

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)



Au-delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), conformément à l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°13 « Lutte contre les changements climatiques », le projet vise également à générer des bénéfices durables à long terme pour les ménages bénéficiaires ainsi que pour l'environnement local.

Les projets devraient contribuer aux ODD de la manière suivante :

- Réduction des dépenses des utilisateurs finaux liées à l'achat de combustible pour la cuisson, contribuant ainsi à l'ODD 1 : « Pas de pauvreté ».
- Réduction des émissions nocives de monoxyde de carbone (CO) et de particules fines lors de la combustion dans les ménages, ce qui diminue la pollution de l'air intérieur et, par conséquent, réduit les maladies respiratoires, les maux de tête et les irritations oculaires, en particulier chez les femmes et les enfants qui consacrent une grande partie de leur temps aux activités de cuisson, contribuant ainsi à l'ODD 3 : « Bonne santé et bien-être ».
- Mise en œuvre de formations spécialisées par l'Entité Coordinatrice et Gestionnaire (CME) dans les domaines de la vente, du suivi ainsi que de l'engagement des utilisateurs finaux, contribuant à l'ODD 4 : « Éducation de qualité ».
- Gain de temps lié à l'approvisionnement en combustible et à la cuisson, permettant aux bénéficiaires de consacrer davantage de temps à d'autres activités, telles que des activités génératrices de revenus ou la production alimentaire, en soutien à l'ODD 5: « Égalité entre les sexes ».
- Accélération de l'adoption de technologies de cuisson modernes, propres et efficaces, contribuant à l'ODD 7 : « Énergie propre et d'un coût abordable ».
- Création d'emplois et stimulation de la croissance économique. Les foyers améliorés seront produits dans l'usine de fabrication de BURN située au Kenya,

générant ainsi des centaines d'emplois sur le continent africain. D'autres emplois seront également créés au Sénégal dans les domaines de la vente, du marketing, de la distribution et du suivi du projet, contribuant à l'ODD 8 : « Travail décent et croissance économique ».

- Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les zones où la biomasse non renouvelable est utilisée comme combustible. Cette réduction contribuera à la préservation des écosystèmes forestiers, qui soutiennent la biodiversité, les bassins versants et la qualité des sols, conformément à l'ODD 15 : « Vie terrestre ».

  https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/

Conformité aux Principes de Sauvegarde

Le projet sera mis en œuvre conformément aux Principes et Exigences de Sauvegarde approuvés, afin de garantir qu'il ne porte pas atteinte aux réglementations nationales, régionales ou locales relatives à l'approvisionnement en combustible et aux pratiques de cuisson des ménages. Un résumé de la conformité est présenté ci-dessous.

Principes sociaux

Principe 1: Droits humains

La distribution de foyers de cuisson améliorés ainsi que les activités associées à la mise en œuvre du projet présentent un risque minimal de contrevenir aux lois relatives aux droits humains ou aux Principes sociaux internationaux (version 2.1) du Gold Standard for the Global Goals.

Le projet est conforme à la Constitution du Sénégal, aux traités et conventions internationaux ratifiés par le Sénégal ainsi qu'aux lois nationales, régionales et locales relatives à la protection et au respect des droits humains.

Principe 2: Égalité de genre et autonomisation des femmes

L'utilisation de technologies de cuisson efficaces en remplacement ou en réduction de l'usage traditionnel de la biomasse ligneuse générera des bénéfices spécifiques favorisant et respectant les droits des femmes.

Les bénéfices individuels ainsi qu'une évaluation des conditions de référence avant le projet seront présentés lors de chaque Consultation Locale des Parties Prenantes (LSC), conformément aux revendications liées à l'ODD 5 et décrites dans le Document de Conception du Projet (VPA-DD).

Principe 3 : Santé et sécurité communautaires

Aucun impact négatif réel ou perçu sur la santé communautaire n'est anticipé dans le cadre des activités du projet.

L'Entité Coordinatrice et Gestionnaire (CME) veillera à ce que chaque projet, à travers les consultations LSC et la documentation de conception correspondante, démontre sa conformité à toutes les exigences relatives à la santé et à la sécurité au travail, y compris les mesures visant à protéger les personnes employées dans le cadre du projet.

Principe 4: Patrimoine culturel, peuples autochtones, déplacement et réinstallation

Le projet repose sur l'installation de dispositifs de cuisson portables. Il n'existe donc aucun risque que les activités du projet affectent des sites de patrimoine culturel.

Chaque consultation LSC présentera les mesures de sauvegarde spécifiques visant à prévenir :

- L'altération, la détérioration ou la destruction de sites, objets ou structures présentant une importance culturelle ou historique.
- Les expulsions forcées et les déplacements involontaires.
- Les atteintes aux droits fonciers et autres droits de propriété.
- Les atteintes aux droits des peuples autochtones.

Principe 5: Lutte contre la corruption

L'Entité Coordinatrice et Gestionnaire (CME) veillera à ce que tous les projets démontrent et communiquent clairement aux parties prenantes que la corruption et toute pratique corruptrice ne seront tolérées sous aucune forme dans la mise en œuvre du projet.

Principes économiques

Principe 6: Impacts économiques

La CME ne tolérera ni le recours au travail forcé ni toute pratique de recrutement ou d'emploi contraire aux législations nationales ou internationales du travail.

Le projet démontrera et communiquera aux parties prenantes sa conformité à l'ensemble des mesures de sauvegarde prévues dans le cadre du Principe 6 des Exigences de Sauvegarde.

Principe 7: Climat et énergie

Émissions

Le projet permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport au scénario de référence sur une période pouvant atteindre quinze ans (durée du projet incluant deux renouvellements de période de crédit). L'utilisation des foyers améliorés permettra d'éviter l'émission de quantités importantes de CO_2 dans l'atmosphère.

Approvisionnement énergétique

L'objectif du projet est de promouvoir des technologies de cuisson améliorées utilisant moins de biomasse non renouvelable, voire aucune biomasse non renouvelable. Par conséquent, la quantité de bois prélevée sur les ressources naturelles sera réduite par rapport au scénario de référence.

Principe 8: Eau

Impact sur les ressources et les flux hydriques naturels

Le projet n'aura aucun impact négatif sur les ressources en eau de la zone concernée. Aucun changement significatif n'est attendu quant à la quantité d'eau disponible pour la consommation des ménages.

Érosion

Le projet permettra de réduire sensiblement la consommation de bois-énergie et contribuera ainsi à préserver le couvert forestier naturel. Cette préservation réduira indirectement les risques d'érosion et favorisera une meilleure stabilité des ressources en eau.

Principe 9: Environnement, écologie et utilisation des terres

Modification des paysages et des sols

Aucune culture ni aucun autre produit agricole ne sera généré dans le cadre du projet.

Vulnérabilité aux catastrophes naturelles

Le projet n'aura aucun impact sur les catastrophes naturelles. Il n'entraînera aucun changement d'affectation des terres ni aucune modification de l'utilisation des sols dans la zone du projet. Aucune aggravation des risques naturels ou d'origine humaine n'est donc attendue.

Biosécurité et ressources génétiques

Aucun organisme génétiquement modifié (OGM) ne sera utilisé dans le cadre du projet.

Rejets de polluants

Grâce à la réduction de la consommation de bois-énergie et à l'absence d'utilisation de combustibles fossiles, le projet ne présente aucun risque significatif de rejet de polluants dans l'environnement.

Déchets dangereux et non dangereux

Les foyers améliorés sont fabriqués dans les installations de production de BURN selon des normes strictes de sécurité et de qualité. Le projet ne devrait pas générer de quantités significatives de déchets dangereux ou non dangereux. Une stratégie de réparation, de maintenance et de gestion des déchets sera mise en œuvre tout au long de la durée de vie du projet.

Pesticides et engrais

Le projet n'implique ni l'utilisation ni l'application de pesticides ou d'engrais.

Exploitation forestière

Le projet réduira la demande en bois de feu et, par conséquent, le rythme d'exploitation des ressources forestières. Il aura ainsi un effet positif sur la préservation du couvert forestier.

Sécurité alimentaire

Le projet n'aura aucun impact sur la production alimentaire ni sur la qualité des aliments.

Bien-être animal

Le projet n'implique aucune activité d'élevage ou de gestion du bétail.

Zones à haute valeur de conservation et habitats critiques

Le projet démontrera sa conformité aux exigences nationales et internationales relatives à la protection des habitats critiques, de la biodiversité et des zones de conservation prioritaires.

Espèces menacées

Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats des espèces menacées, puisqu'il intervient uniquement au niveau des ménages existants.

Espèces exotiques envahissantes

Le projet n'introduira aucune espèce exotique envahissante.

Coordonnées

Pour toute question, suggestion, commentaire ou opportunité de partenariat :

Kalidou Sall
Responsable des projets carbone, BURN
BURN Manufacturing Co
kalidou.sall@burnmfg.com
+221 77 608 61 95

(Représentant du projet et point focal pour les réclamations et retours des parties prenantes).


burn
life · saving · stoves


burn
life · saving · stoves


burn
life · saving · stoves


burn
life · saving · stoves


burn
life · saving · stoves


burn
life · saving · stoves


burn
life · saving · stoves